

3 LE TRAITEMENT JURIDIQUE DU DOPAGE

COMPOSANTE Faculté de Droit et de Science Politique

DUREE

7 heures sur une journée

DATE(S)

Nous consulter

HORAIRES

9h-12h30 - 13h30-17h

LIEU

Aix-Marseille Université
Centre de droit du sport
110 La Canebière
13001 Marseille

COÛT/TARIF

895 € Net de taxe
Établissement non soumis à la TVA.

ORGANISATION

Interentreprises
Possibilité en intra
(pour les tarifs : nous consulter)
Session limitée à 10 personnes

SUIVI ET EVALUATION SANCTION DE LA FORMATION

Suite à l'évaluation de la formation,
remise de :
- Attestation de compétences et de fin de formation
- Formation validée au titre de la formation continue des avocats

OBJECTIFS

- Comprendre le dispositif législatif français
- Comprendre le dispositif normatif international
- Connaître la liste des produits et procédés dopants et interdits
- Gérer les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques
- Préparer juridiquement le suivi médical des sportifs du club
- Elaborer les obligations de l'équipe médicale du club
- Elaborer des stratégies de défense en cas de contrôles positifs

PUBLIC

Avocats, juristes de clubs, juristes de fédérations, personnels de santé

PRE-REQUIS ET MODALITES D'ENTREE EN FORMATION

Pas de prérequis

PROGRAMME

I – La prévention

- A – Le périmètre de la lutte antidopage
Qu'est-ce que le dopage ? Quelles sont les personnes visées ?
Quelles sont les compétitions concernées ?
- B – Les moyens de la lutte antidopage
Certificat médical et licence
Localisation et passeport biologique
AUT et programmes d'information télévisés

II – La répression

- A – Les responsabilités du sportif
Les procédures disciplinaires nationales
Les procédures disciplinaires internationales
Les sanctions proprement dites
- B – Les responsabilités de l'entourage du sportif
La responsabilité pénale



LES + DE LA FORMATION MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Accueil petit déjeuner
- Déjeuner avec le formateur
- Remise support papier
- Remise support électronique

Responsable de la formation

Jean-Michel MARMAYOU
Directeur du Centre de droit du sport

Profil de l'intervenant:

Bastien BRIGNON
Maître de conférences, AMU

Renseignements pédagogiques

Jocelyne Delahaye
Jocelyne.delahaye@univ-amu.fr
04 96 12 61 70

Inscriptions & devis

fpc-entreprises@univ-amu.fr
04. 42. 60. 42. 80

Le devis est établi par la Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par un contrat ou une convention

3 LE TRAITEMENT JURIDIQUE DU DOPAGE

QUALITÉ DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

RESPONSABLE DE LA FORMATION : Jean-Michel MARMAYOU

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences, HDR
- Directeur du Centre de droit du sport d'Aix-Marseille
- Directeur adjoint de l'Institut de droit des affaires de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille

Lien vers liste de publications : http://www.ida-aixmarseille.fr/equipe/equipe-pedagogique/cv_jm/



INTERVENANT 1 Bastien BRIGNON

Curriculum vitae synthétique

- Maître de conférences
- Directeur du Master Professionnel « Ingénierie des Sociétés »
- Directeur du DESU Droit et Pratique des Affaires

Lien vers liste de publications : https://cde.univ-amu.fr/sites/cde.univ-amu.fr/files/public/cv_brignon_b_0.pdf

